



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du Préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 21 avril 2016

# Dossier de presse

## **Visite de Monsieur Matthias FEKL Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger**

### COMMERCE EXTERIEUR

**Les échanges de la Martinique restent orientés, comme par le passé, vers la Métropole et les autres Régions ultrapériphériques (RUP). La Martinique a vendu pour 454 M€ à la France et les autres RUP, pour des achats de 446M€. Le commerce extérieur de la Martinique se caractérise par des exportations ne représentant que 6,5% des importations en 2015. Pourtant, avec les pays du Cariforum, les échanges progressent du fait d'échanges d'hydrocarbures. Cette situation évolue très lentement mais des progrès sont notables dans les échanges de services (économie d'énergie, gestion des eaux).**

La Martinique exporte en premier lieu des hydrocarbures raffinés. Derrière on trouve Trinité et Tobago et Saint-Martin grand acheteurs de pouzzolane pour l'industrie cimentière. L'Espagne est le premier acheteur direct de rhum de la Martinique. De fait, le rhum à destination de l'Europe et même des Etats-Unis passe souvent par la France, qui en a acheté pour plus de 34 M€ en 2015.

Bien qu'en progression, les échanges de la Martinique avec les pays du Cariforum sont bridés par deux facteurs ; d'une part, les produits et équipements martiniquais sont plus chers que les produits fabriqués dans la zone, du fait d'un coût de main d'œuvre supérieur; d'autre part, des barrières tarifaires élevées ont été établies par les pays du Cariforum. A l'inverse, les normes européennes protègent le marché martiniquais de l'agroalimentaire.

Un plan régional d'internationalisation des entreprises (PRIE) a été signé en octobre 2015 en Martinique.

Ce plan a vocation a :

- mieux identifier et mieux valoriser le potentiel de l'économie régionale sur les marchés internationaux ;
- continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs pour améliorer la culture de l'international ;
- construire avec les partenaires une gamme de services répondant a la diversité des besoins des entreprises ;
- promouvoir l'action régionale en faveur de l'internationalisation.

#### Contact réservé aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)

Caroline ADAMI 05-96-39-39-25 ou 06-96-31-28-03 [caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr](mailto:caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr)

## LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS EN MARTINIQUE

**Les entreprises étrangères présentes en Martinique et Guadeloupe apportent une contribution modeste au développement territorial. Ainsi, le taux de contribution des entreprises sous contrôle étranger à l'emploi régional est de 2% en Martinique et en Guadeloupe. Alors que les entreprises sous contrôle étranger réalisent sur l'ensemble du territoire français 32% des exportations françaises, ce taux n'est que de 3% en Martinique et Guadeloupe. En 2015, aucun investissement étranger n'a été identifié par la Banque de France pour ces deux territoires. Un investissement étranger important a toutefois été achevé en Martinique début 2016 à la pointe Simon.**

Le seul projet marquant d'investissement étranger en Martinique est celui de la construction de la tour de la pointe Simon par la société Guardian Holding de Trinidad et Tobago. Ce projet, qui associe des espaces de bureaux, un hôtel de 94 chambres et 50 appartements, a démarré en 2004. Il a connu plusieurs évolutions avant d'être repris intégralement par la société d'assurance trinitadienne. En 2015, il a été le second programme d'investissement le plus important de l'île (200 M€ financés sur fonds propres), après la construction du système de transport collectif en site propre (600 M€). Ce programme a bénéficié d'une défiscalisation pour les 50 appartements et d'une subvention FEDER de 7 M€. L'hôtel a été inauguré en février 2016.

## TOURISME

Le nombre de passagers débarquant à l'aéroport en 2015 a augmenté de 1,3% comparativement à 2014. L'augmentation du mois de décembre 2015 étant de 13,6%. La tendance pour début 2016 affiche une nette augmentation de 17,33% pour le mois de Janvier et de 10,88% pour le mois de février.

La fréquentation touristique de l'année 2015 se situe pour la deuxième fois consécutive depuis 2003 au-delà de 700 000 visiteurs pour une augmentation de plus de 9,8% comparativement à 2014. L'augmentation de 2015 est essentiellement imputable aux visiteurs de croisières (dont la fréquentation progresse de 35,9%) et aux visiteurs de plaisance (+22,7%). La fréquentation des visiteurs de séjour est en légère diminution de 0,4%. Cette fréquentation a totalisé 487 365 visiteurs en 2015 et se stabilise juste en dessous du seuil de 500 000 visiteurs pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive.

Le flux touristique pour début 2016 est en augmentation de 8% en Janvier et de 7% en février, mais l'épidémie de zika risque de freiner cette embellie sur les mois à venir, notamment à partir de la basse saison.

La fréquentation des croisiéristes après avoir fortement augmenté en 2012 avec une hausse de 124%, puis une hausse de 12,67 % en 2013, et une hausse de 71% en 2014, continue sa progression avec cette fois ci une augmentation de 35,9% en 2015 par rapport à 2014.

## COOPERATION REGIONALE

### Signature charte Odyssea sur le port du Marin

#### Contact réservé aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)

Caroline ADAMI 05-96-39-39-25 ou 06-96-31-28-03 [caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr](mailto:caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr)

La Caraïbe représente aujourd'hui une région maritime en plein développement dont l'intérêt économique est de plus en plus croissant. La ville du Marin se situe actuellement parmi les premières destinations pour le Nautisme et la Plaisance des îles de la Caraïbe Sud.

Classée commune touristique par arrêté préfectoral en 2012 et disposant d'un office de tourisme classé catégorie I en 2013, elle a développé un tourisme nautique de qualité qui a notamment pour conséquence d'assurer une fréquentation annuelle du territoire et plus largement de la Martinique.

Afin de renforcer la dynamique initiée en faveur du développement de l'économie touristique, la Ville du Marin a adhéré par délibération en date du 14 août dernier, au Groupement Européen de Coopération (GEC) ODYSSEA.

Le programme maritime intégré « ODYSSEA CROISSANCE BLEUE 2014-2020 » s'inscrit dans la volonté de mettre en réseau les villes ports et régions maritimes de façon exemplaire et en cohérence avec la contribution européenne et française.

Par cette adhésion au modèle ODYSSEA, la Ville du Marin entend mener une vaste stratégie de « développement intégré » visant à améliorer l'impact économique et culturel du port de plaisance, avec pour résultat attendu de fédérer l'ensemble des acteurs du monde économique dans un rayon d'une heure de trajet routier à partir du port de plaisance du Marin et pour perspective, parmi toute une série de résultats attendus, la création d'emplois durables.

A l'occasion de cette signature, sera formalisé le partenariat stratégique entre la Fédération Française des Ports de Plaisance, le Groupement Européen de Coopération ODYSSEA, la Ville du Marin, la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud et la Collectivité territoriale de la Martinique et l'Etat.

**Contact réservé aux médias :**

*Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)*

*Caroline ADAMI 05-96-39-39-25 ou 06-96-31-28-03 [caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr](mailto:caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr)*